

INTERROGATEUR EN CLASSES PREPARATOIRES PIECES À FOURNIR

Le dossier et les pièces justificatives sont à déposer **au plus vite** au bureau de M. QUILLENT secrétaire des CPGE (C207A).

ATTENTION ⇒ *seuls les exemplaires papiers sont acceptés par le service financier du Rectorat (pas de documents scannés).*

Professeur en poste (hors Académie de Versailles) :

- Fiche de renseignements pour la prise en charge financière*
- Attestation d'emploi d'un intervenant extérieur*
- Autorisation de cumul sur formulaire de l'Académie d'origine*
- 2 RIB non manuscrits ⁽¹⁾ d'un compte hors livret d'épargne (comportant nom et prénom ⁽²⁾)*
- Copie **lisible** de la carte vitale (en couleur si possible)*
- Copie **lisible** d'une pièce d'identité officielle*
- Copie du dernier bulletin de salaire*

⁽¹⁾ *Pour les personnes ayant déjà rempli un dossier pour l'année scolaire 2022-2023, merci de bien vouloir signaler si un changement d'établissement bancaire est intervenu depuis la rentrée.*

⁽²⁾ *Pour les femmes mariées, en cas de RIB comportant la mention « M et/ou Mme... », une copie du livret de famille est indispensable.*

Horaires d'ouverture du secrétariat CPGE :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h45
- Mercredi de 7h30 à 12h00

ATTESTATION D'EMPLOI D'UN INTERVENANT EXTERIEUR

Année scolaire **2023 - 2024**

Le chef d'établissement du **Lycée Hoche**

Atteste employer à compter du : **18 septembre 2023**

M
(Civilité, NOM et Prénom)

Adresse personnelle:
.....

Statut : Personnel titulaire de la Fonction Publique (Etat, hospitalière, territoriale)
Préciser : l'administration, le grade

Personnel non titulaire de la Fonction Publique : AED/AP Autre (Préciser) :

Personnel exerçant une activité professionnelle dans le secteur privé
(Préciser): Salarié
 Non salarié (artisan, entrepreneur, dirigeant...):
 Profession libérale
 Autre :

Personnel retraité de l'Etat ou du secteur privé

Diplômes (préciser le diplôme le plus élevé) :

Domaine d'intervention

- Accompagnement éducatif
- Devoirs faits
- Réussite scolaire au lycée
- Interrogations en CPGE
- Renforcement de l'apprentissage de l'anglais oral au lycée
- Rémunération pour activité à titre accessoire (indemnité 1757) :
 - Enseignement pré -bac :
 - Enseignement post -bac :

Autres

Préciser les missions, discipline, le nombre d'heures, fournir l'emploi du temps

Fait à le

Signature du chef d'établissement

Signature de l'intervenant

Cachet de l'établissement